

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique, ASBL

Avenue Olieslagers n°7 bte 6, 1150 Bruxelles avfpb@hotmail.com

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

1. HISTORIQUE et CREATION

C'est suite à l'enquête auprès des 195 visiteurs à laquelle 80 ont répondu et qui a abouti au livre « La vie en prison - 80 visiteurs témoignent » paru chez Couleur Livres en 2009, et au travail effectué par le groupe d'encadrement, que l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique, ASBL a pris corps à l'initiative de visiteurs travaillant dans différentes prisons francophones du pays.

Le vécu des détenus en prison a motivé les visiteurs volontaires bénévoles à y jouer un rôle, modeste certes, mais tellement important pour la femme, ou l'homme qui s'y trouve et qui s'interroge sur le sens de sa vie.

La société attend du détenu, déconnecté du monde et de ses proches pour un temps plus ou moins long, un changement de son comportement qui a entraîné la condamnation à l'enfermement.

Témoins privilégiés, les visiteurs connaissent les conditions de la vie en prison, les moyens limités mis à la disposition des condamnés ou de ceux qui séjournent en détention préventive. Ils connaissent aussi les minces possibilités de réinsertion pour ces personnes, après avoir passé du temps hors de la société. Ils connaissent enfin l'opinion publique majoritaire marquant les libérés de l'opprobre sécuritaire.

Le travail des Visiteurs reste, bien entendu, effectué dans le cadre du Service d'aide aux justiciables ou du Service dont ils dépendent, dans le respect des règles pénitentiaires.

Du fait de sa constitution en ASBL, l'AVFPB est partie prenante de l'Année du volontariat en Belgique et s'y sent accueillie.

2. LES STATUTS

L'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique est une association sans but lucratif constituée le 26 avril 2010 (dont les statuts ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles le 31 mai 2010).

-Les membres du Conseil d'Administration sont :

BAGGEN André : visiteur à Lantin

BERNARD Maurice : visiteur à Andenne

BOSTEM-MASSIN Anne-Marie : visiteuse à Lantin

CAPRON Claire : visiteuse à Forest-Berkendael et Saint-Gilles

d'ANSEMBOURG Hubert : visiteur à Forest-Berkendael et Saint-Gilles

HENRY de FRAHAN Eliane : visiteuse à Namur

LOTTIN Hervé : visiteur à Mons

PIRARD Edith : visiteuse à Forest-Berkendael et Saint-Gilles

POURVEUR Solange : visiteuse à Verviers

VAN BOSSCHE Paul : visiteur à Verviers

VANDEN BOSSCHE Jean-Pierre : visiteur à Forest-Berkendael et Saint-Gilles

WATELET-CARTON de WIART Geneviève : visiteuse à Lantin et Paifve

-Les membres du Bureau sont :

Présidente : CAPRON Claire

Vice-président : BERNARD Maurice

Secrétaire : VAN BOSSCHE Paul

Trésorier : d'ANSEMBOURG Hubert

- L'association a pour objet, selon l'article 3 de ses statuts :

1. d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus;
2. de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille;
3. de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population;
4. de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole;
5. d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison;
6. de favoriser la collaboration avec les autres intervenants.

3. L'ASSOCIATION comporte

- **Les Membres effectifs**, attachés à différentes prisons francophones du pays. La cotisation minimum annuelle est de EUR 10.
Ils ont une voix délibérative et sont 36 à la date du 8 avril 2011.
- **Les Membres adhérents**, avec voix consultative et cotisation facultative. Ils sont au nombre de 12.

Un appel au recrutement de nouveaux membres sera lancé par le trésorier, à l'issue de l'Assemblée Générale du 4 mai 2011.

Les cotisations actuelles courent jusqu'au 31 décembre 2011. Le renouvellement des cotisations pour 2012 sera lancé au 4^e trimestre 2011.

4. RAPPORT DU TRESORIER au 31 décembre 2010 :

Comptes des recettes et des dépenses année 2010

Etat du patrimoine au 31 décembre 2010

5. LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS BELGES ET EUROPEENNES :

A. Avec les organes et associations francophones

° Toutes les A.S.J., ASBL liées au milieu carcéral, les administrations pénitentiaires et les directions de prison ont été averties de notre existence en vue de créer des ponts et proposer notre coopération.

° Demande d'adhésion d'affiliation de l'AVFPB à la Concertation des Associations Actives en prison (CAAP) : nous pensons que les objectifs fixés par notre Association correspondent aux buts poursuivis par la CAAP, ce qui nous a incités à poser notre candidature d'adhésion.

° Une question parlementaire orale a été posée par Eric Jadot, député Ecolo, au Ministre de la Justice, Mr De Clerck le 21 décembre 2010. Il s'agissait des modalités de visites pour les visiteurs et de l'attention portée à la formation et à l'enseignement à Tilburg.

Eric Jadot fit état dans sa question de l'AVFPB, dont il avait reçu les statuts et à propos de laquelle il était bien informé.

Dans sa réponse, Stefaan De Clerck mentionne notamment que le règlement en matière d'autorisations de visite et d'accueil des travailleurs bénévoles des Associations de visiteurs de prison est le même que pour les prisons en Belgique.

Une lettre de Service public fédéral **Justice** du 8 mars 2011 parvenait au siège de l'AVFPB qui mentionne que sa direction a été interrogée à ce sujet et mentionne les modalités de visite et les dispositifs concernant le suivi de réinsertion des dispositifs de réinsertion au sein de l'établissement pénitentiaire de Tilburg.

B. Avec des visiteurs néerlandophones

A l'occasion d'une réunion au Cabinet du Ministre de la Justice organisée par Monsieur Stas, Conseiller du Ministre, le 26 mai 2010, trois membres du Bureau y ont rencontré trois représentants d'associations de visiteurs du Nord du Pays. L'information sur l'existence de notre association leur a été donnée et invitation leur a été faite de travailler en collaboration avec eux. Ils ont écouté avec intérêt.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre journée d'étude sur la Réinsertion l'un d'eux, Jos Van Hees, responsable des visiteurs de la prison de Leuven Centraal.

C. Avec des visiteurs européens.

L'Association a, dès sa constitution, intégré le « Projet Europe » qui a en chantier : « l'intégration de citoyens par d'autres citoyens ». Ce travail effectué dans différents pays d'Europe porte sur l'importance de l'engagement bénévole pour resocialiser des personnes pendant et après la détention. Ce projet a tout récemment retenu l'attention de l'Union Européenne.

- Colloque de lancement du « Projet Europe » à Bruxelles, 12 juin 2010

Plusieurs membres de notre Association participaient à ces différentes rencontres, dont :

- Claire Capron, Maurice Bernard, Hervé Lottin, Cristina Gangazua, pour les rapports avec la France

- Solange Pourveur, Paul Van Bossche Louise Piron, Etienne Nibus, Manfred Rooskamp, Jean-Marie Delhez, Michel Renkens, Marie-Ange Vanderheyden, Raymond Rixen et Guy Vandegaart pour les rapports avec l'Allemagne

Ces partages européens sont très encourageants : ils permettent des échanges transfrontaliers tout-à-fait constructifs et suscitent l'espoir d'améliorer les grands problèmes sociétaux.

- **Journées transfrontalières Belgique- France**
à Bruxelles le 18 septembre 2010
à Maubeuge le 4 décembre 2010
- **Journées transfrontalières Belgique- Allemagne**
à Verviers le 20 novembre 2010
à Düsseldorf le 15 avril 2011

Des questions pratiques y ont été abordées comme :

- * Comment devenir visiteur aujourd'hui en Belgique ?
- * Existe-t-il une loi pénitentiaire dans votre pays ? Quelles sont les conditions d'admission à la fonction de visiteur ? Quelle Formation et quel soutien ?
- * Quel rôle joue le visiteur aujourd'hui ?
- * Quel rôle pour le visiteur de demain ?
- * Standards et recommandations à proposer ?

- **Colloque de préparation plus générale et pratique du 12 et 13 mars à Bruxelles**

- **Le Colloque de clôture du 26 au 29 mai 2011 est prévu à Trêves**, sous l'égide de l'Association Nationale des Visiteurs de Prison de France et du Forum de Politique Criminelle Appliquée. Le thème sera :

« DES CITOYENS INTEGRENT DES CITOYENS »

Réintégration de justiciables grâce à un engagement volontaire.

Subventionné par l'Union Européenne

6. COMMUNICATION AVEC LA PRESSE ET LES MEDIAS.

- Madame Bollekens, journaliste à la RTBF, a effectué un tournage dans la prison d'Andenne le 15 octobre 2010, filmant Maurice Bernard qui y visite un détenu. Ce reportage a été transmis au JT de 19h30 le 15 octobre. Il a été encadré par des paroles encourageantes du Directeur de cette prison à l'égard des visiteurs bénévoles qui y apportent une respiration extérieure importante.
- L'intervention de Maurice Bernard à la prison fut reprise en radio à la RTBF dans l'émission *Matin Première* au journal de 8h, le samedi 16 octobre 2010. Elle fut suivie également en Radio ce même jour, au journal de 9h, d'une brève interview de Claire Capron par Mathieu Van Winckel, Journaliste à la RTBF, sur la constitution de l'Association de Visiteurs Francophones de Prisons de Belgique et ses objectifs.

-Un article a été publié dans L'Observatoire : Revue d'Action sociale et médico-sociale asbl. N° 66 sorti en 2010 : La prison comme réponse sociale. Site www.revueobservatoire.be. « Parler, être écouté, garder espoir. Les Focus sur les visiteurs de prison : traits d'union entre les détenus et la société à l'extérieur » par Claire Capron

-Au cours de son émission TV prévue le 4 mai 2011 « Devoir d'enquête », Madame Malika Attar a interviewé Claire Capron, présidente de l'AVFPB sur le rôle des visiteurs de prison.

7. LA JOURNEE D'ETUDE ANNUELLE

La Réinsertion des détenus.

16 octobre 2010 au Centre Culturel d'Auderghem

La présentation du cadre légal de la réinsertion et son importance pour les détenus, par la présidente et le vice-président, a ouvert le débat devant 36 personnes, attachées à diverses prisons de Bruxelles et de Wallonie. Monsieur Van Hees, visiteur néerlandophone à la prison de Leuven, était également présent. Plusieurs visiteurs se sont exprimés librement sur le sujet traité et ont partagé leur vécu personnel avec les détenus.

Madame Fabienne Simons, pour la Commission de Surveillance de Bruxelles, partageait ces travaux.

Monsieur Christian Berten, inspecteur de la Communauté Française, notamment pour le service d'aide aux détenus l'a représenté à cette journée.

Il a participé activement à cet échange d'opinions, apportant aussi son savoir en la matière. Monsieur Didier Gosuin, Bourgmestre d'Auderghem, à l'écoute de nos réactions à propos de la réinsertion, nous encourage à poursuivre nos travaux et se dit très favorable à nous accueillir encore. Il est très sensible au thème de la journée car sa préoccupation à lui est l'insertion des jeunes à Bruxelles.

Le débat est lancé par deux réflexions concrètes :

* un visiteur de prison française : *« Je pense que la prison enferme une personne détenue dans son passé, alors qu'elle doit pouvoir construire son avenir »*

*un détenu à Bruxelles qui se voyait dans cet exemple : *« Si vous avez un appareil de radio qui ne fonctionne plus ou qui est cassé et que vous le cachez au fond d'une armoire sans rien y faire, pour ne plus le voir, que va-t-il se passer ? Il prendra de l'âge, un peu la poussière...mais quand vous le sortirez de cette armoire 6 ans après, croyez-vous qu'il diffusera de la belle musique ? Eh bien moi c'est pareil! Je ne me suis pas réparé et j'ai pris la poussière et pas que de la poussière ! Nous sommes «parqués» là et largement oubliés ! La prison est LA solution de sécurité pour la société... vous imaginez ? »*

Les questions soulevées au cours de cette journée furent notamment :

1. Comment réussir la réinsertion ? Et tout faire pour éviter la récidive !

Tout est chaque fois autre, suivant chaque prison, chaque aile de prison, suivant la personnalité des agents qui sont eux aux premières lignes avec les détenus dans leur travail de tous les jours. La personnalité du détenu est évidemment à l'origine des réactions.

2. Comment préparer la réinsertion des prévenus ? des détenus incarcérés pour faits de drogue ; des détenus condamnés pour délits à caractère sexuel ; des condamnés à longue peine ; des détenus internés de l'aile psychiatrique.

Et comment cela se passe-t-il pour chacun à la sortie de prison ?

Mais au-delà de la prison, après la prison, n'est-ce pas là la plus grande difficulté ? Comment encourager la Société à poser un nouveau regard sur les ex-détenus et quelle est notre part dans cette action ?

3. Quel est le rôle des visiteurs à chaque étape ?

Comment y sont-ils aidés ? Par qui ?

4. En conclusion :

ET SI les budgets étaient orientés essentiellement vers la réinsertion?

La réinsertion devrait se préparer dès le premier jour de l'incarcération ! Prendre conscience de ses responsabilités et envisager la réparation. Toutes les forces devraient être unies pour atteindre cet objectif :

- l'administration pénitentiaire,
- les agents qui sont en première ligne de contact et d'influence avec tous les détenus,
- les services psychosociaux dont l'aide est tellement espérée par les détenus
- les services extérieurs
- tous les bénévoles qui accomplissent ce travail dans l'ombre de l'écoute de la personne.

Tout pourrait être orienté vers... la réinsertion !

8. NOUVELLES DIVERSES

- Une initiative sur la prévention dans les écoles semble importante :
Au Service de Réinsertion sociale à Bruxelles, un travail de « prévention prison » est effectué avec un criminologue du service, Grégory Raes, pour donner une information aux jeunes sur la réalité carcérale dans les écoles et sur la prudence à avoir pour les jeunes. En collaboration avec une enseignante dans une école de discrimination positive, Dominique Maes.
Le projet est de faire un modèle de rencontre avec les jeunes.
Une rencontre dans le lycée Retraite du Sacré cœur a eu lieu dans ce cadre le 27 avril 2010 avec un ex-détenu à la satisfaction de tous.
En France, les visiteurs ont contacté 9000 enfants. Projet pour la Belgique : 1000 enfants avec la collaboration d'un ex-détenu dans la mesure du possible.
- A Mons, « l'œuvre de Madame Delattre », continuée par la Confrérie de la Miséricorde, envoie un colis de Saint-Nicolas / Noël aux enfants des détenues, présenté comme provenant de la maman. Les classes du secondaire inférieur du Collège Saint-Stanislas y participent très activement depuis plusieurs années.
- A Verviers, des personnes ont distribué des cartes de vœux pour permettre aux détenus d'écrire à leurs proches à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- A Lantin, des témoignages de visiteurs ont abouti à un article de presse : « Les prisonniers sont dignes d'être aimés » (Dimanche, 13 mars 2011)
- A Andenne, Maurice Bernard est sollicité par la prison pour réorganiser les ateliers.

- A Andenne et à Namur, Mio Bodson fait prendre conscience de l'importance des courriers aux détenus : « Les mots s'envolent au travers des barreaux »
- Conférences AVFPB sur la vie carcérale par Claire Capron :
 - A une équipe du groupe ADIC le 16 septembre 2010 (20 personnes).
 - Participation à la 3ème session de la formation préparatoire au métier d'agent pénitentiaire (avant l'examen du Sélor), organisée par la Mission Locale d'Anderlecht le 12 novembre 2010.
 - Au Cercle Royal Artistique et Littéraire (Gand), le 16 novembre 2010 (80 personnes francophones).
 - Au Centre Culturel de Woluwé-St-Pierre, le 18 novembre 2010, avec la participation d'un membre Emile Martin : riche échange avec 25 personnes et participation très active de l'assemblée.
 - Faisant suite à cette soirée du 18 novembre 2010: une invitation est faite à Claire pour parler devant deux classes de jeunes de 16-17 ans de l'Institut de la Vierge Fidèle sur « La vie en prison » et faire connaître la réalité et la complexité de la vie carcérale les 6 et 7 décembre 2010.
 - Connaissance et Vie à Hasselt, le 11 janvier 2011 (50 personnes).
 - A un groupe d'écoute téléphonique (10 personnes) à Woluwé-St-Pierre, le 8 février 2011.
 - A l'Institut St André : trois classes de terminales, le 14 février 2011.
- Une étudiante en cinéma à l'INRACI, Lucie Laffineur, demande la collaboration de Claire Capron pour la réalisation d'un film, par un groupe d'étudiants dont le tournage a eu lieu.

9. LES RECUEILS

L'association a rassemblé déjà plusieurs **Paroles de détenus** et **Paroles de visiteurs**. Elle fait appel aux membres pour venir grossir ces recueils dont elle envisage la diffusion.

10. EN CHANTIER

-**Projet** de création d'un site internet ou d'un blog disponible à tous les membres : à l'étude par Hubert d'Ansembourg et Hervé Lottin

-**Ebauche d'un bulletin semestriel de contact : « Visiteurs n°1 ».**

Une boîte postale d'échange d'idées reprenant les échos et les principales préoccupations des visiteurs.

-**Préparation de la Journée du 22 octobre 2011 sur la NON-Violence**

Un canevas est préparé et un questionnaire sera lancé sur ce sujet aux membres. Nous espérons la participation d'un orateur spécialiste de la non-violence.
